



## Les actions de la CNR et de la LPO pour la biodiversité du Rhône (2014-2018)



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Un partenariat en faveur du Rhône de 2014 à 2018

De 2014 à 2018, la CNR et le réseau LPO de la vallée du Rhône ont noué des partenariats territoriaux visant à développer des actions spécifiques en faveur des espèces emblématiques du fleuve. Aujourd'hui, sur la base des ambitions partagées de conciliation des usages et de gestion équilibrée des milieux, la LPO et la CNR ont atteint leurs objectifs communs dans le cadre d'un partenariat pluriannuel à l'échelle du fleuve Rhône.

En effet, dans le cadre des engagements de la France d'enrayer la perte de biodiversité et de développer la production d'énergie renouvelable d'ici à 2020, des engagements du Grenelle de l'environnement et de la Conférence Environnementale, la CNR et la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur ont permis conjointement de mener à bien des actions concrètes d'étude et de préservation de la biodiversité. L'engagement de la CNR s'élève à 135 000 € pour la période.

La présente brochure a pour objet de présenter les actions menées dans le cadre de ce partenariat entre les deux parties et marque la volonté commune de concilier la production d'énergie renouvelable, le développement d'un transport durable et la préservation de la biodiversité le long du fleuve Rhône. Les grandes orientations du partenariat sont les suivantes :

### Le Développement de la connaissance

- ▶ Partage réciproque d'informations et de connaissances en matière de préservation, de fonctionnement et de gestion des milieux naturels.
- ▶ Agrégation de données locales pour une analyse sur l'ensemble du fleuve.

Balbusard pêcheur © Aurélien AUDEVARD



### Formation, Information, Echanges d'expérience, Valorisation de la connaissance :

- ▶ A Favorisé les échanges d'expériences (espèces invasives, espèces protégées).
- ▶ A permis de mettre en place de journées techniques d'échanges, de formation-information entre techniciens des deux structures et sensibilisation des sous-traitants CNR.
- ▶ La LPO et la CNR ont participé à des séminaires organisés par la LPO pour favoriser le partage de connaissance et la communication.

### Expertise, Appui technique, Expérimentation

- ▶ À l'initiative de la CNR des échanges techniques ont été conduites en amont des projets et opérations réalisées par la CNR sur des secteurs à enjeux environnementaux forts.
- ▶ La LPO à aider à la mise en œuvre de mesures de génie écologique.
- ▶ La LPO a proposer des protocoles standardisés pour compléter les connaissances.
- ▶ La LPO a apporté des préconisations :
  - sur la mise en œuvre d'actions en faveur d'espèces menacées au niveau national (Ex : Loutre d'Europe, Sonneur à ventre jaune, Cistude d'Europe,...) en lien notamment avec les Plans Nationaux d'Actions.
  - sur la gestion de certains habitats/espèces (ex : mares temporaires, ripisylves, roselières).
  - pour la réalisation d'actions dans une logique de continuité écologique (trame verte et bleue, corridors aériens).
- ▶ Des refuges LPO ont été créés sur le domaine concédé géré par la CNR.

### Performance Environnementale

- ▶ La CNR et la LPO ont échangé sur les enjeux environnementaux sur l'ensemble du domaine concédé.
- ▶ Des actions communes ont été réalisées à l'échelle locale soutenues par la CNR et mises en œuvre par la LPO comme la réalisation de suivis écologiques (espèces, groupes faunistiques,...).

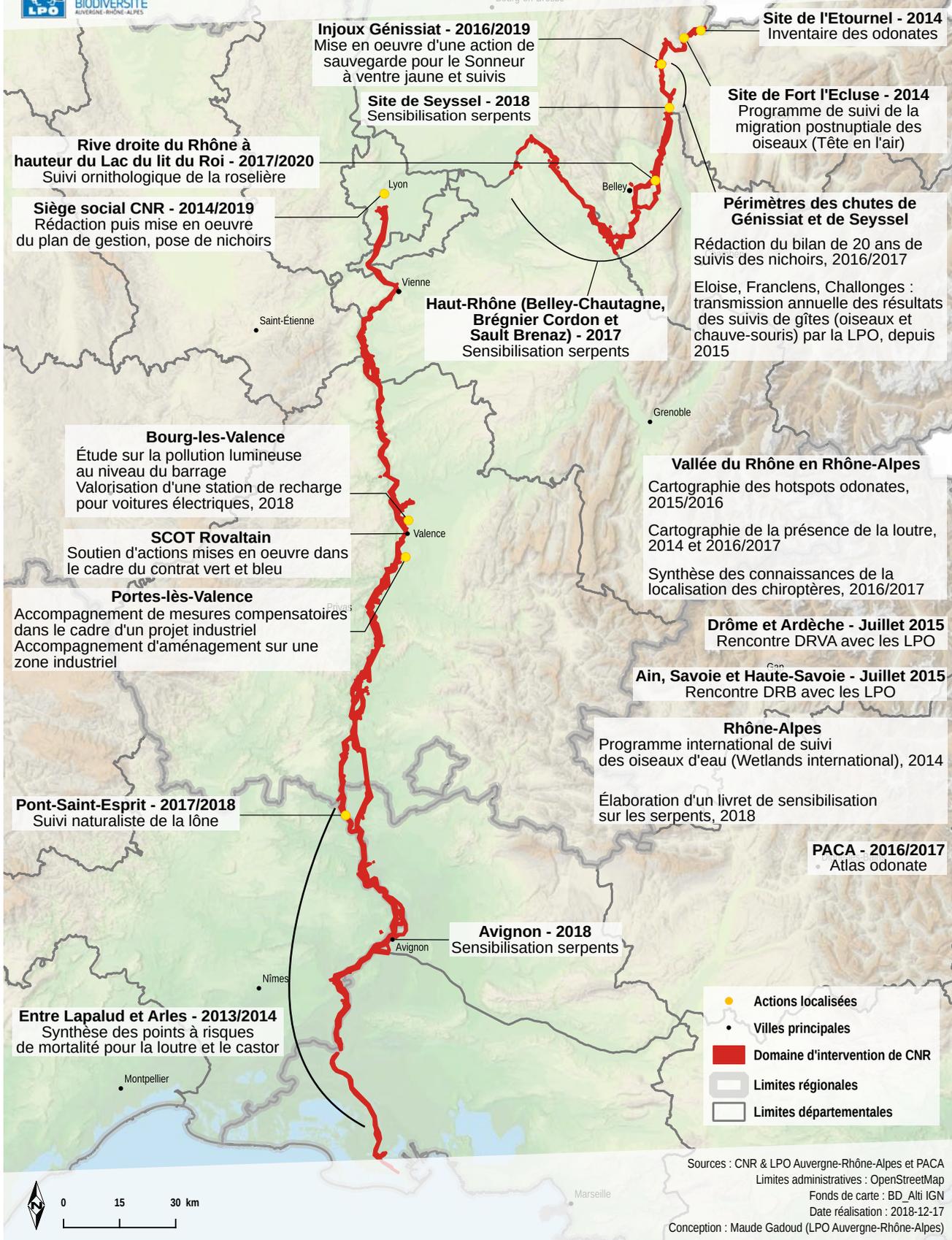
#### Référents

CNR : Nicolas RABIN  
n.rabin@cnr.tm.fr

LPO PACA : Benjamin KABOUCHE  
benjamin.kabouche@lpo.fr

LPO AURA : Julien GIRARD-CLAUDON  
julien.girard-claudon@lpo.fr

# Actions communes LPO - CNR (2014 - 2018)



## Zoom sur les programmes emblématiques soutenus par la CNR



Loutre d'Europe © Norbert CHARDON

### Actions en faveur des mammifères

Plusieurs types d'actions sont conduites sur les mammifères : chiroptères, Loutre d'Europe et Castor d'Europe.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes et la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les animatrices de la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur de la Loutre. Intimement liée aux milieux aquatiques, cette espèce a recolonisé la région depuis le massif central.

CNR a soutenu plusieurs actions, notamment de la prospection sur une partie de son domaine d'intervention, des expertises sur la franchissabilité des barrages et la publication d'un bulletin de liaison.



Gomphus graslinii © Marion FOUCHARD

### Actions en faveur des insectes

La CNR a soutenu des inventaires concernant les insectes patrimoniaux papillons et libellules. Dans ce cadre, en 2017, l'atlas des libellules de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été publié par l'éditeur Biotope. C'est le fruit de 6 ans de travail de la LPO PACA, de l'OPIE PACA et de la SFO ; il a été soutenu par la CNR. Ce livre propose une synthèse des informations-clés sur la biologie et l'éthologie des libellules ainsi qu'une présentation des grands milieux et des enjeux de conservation. L'ouvrage est illustré par 500 splendides photos.

Des inventaires ont été ciblés dans le secteur du bord du Rhône pour rechercher en priorité : *Gomphus graslinii*, *G. flavipes*, *Oxygastra curtisii*, *Coenagrion mercuriale*, *Symptetrum depressiusculum*.



Sterne pierregarin © Vincent PALOMARES

### Actions en faveur des oiseaux

La CNR a soutenu les actions de la LPO qui conduit différentes études ornithologiques au cours de ces différentes phases biologiques : suivis de migration grâce à l'opération Tête en l'Air, comptages des oiseaux d'eau hivernants (Wetlands international), suivis dans les rose-lières, pose de nichoirs, etc.

Le Rhône et ses boisements rivulaires présente des enjeux pour la conservation des oiseaux :

- ▶ en migration : il constitue un couloir migratoire et procure des zones de halte pour de nombreuses espèces ;
- ▶ en hiver : certains secteurs peuvent présenter des concentrations importantes d'espèces liées aux milieux aquatiques (canards, foulques, etc.) ;
- ▶ en période de reproduction : de nombreuses espèces se reproduisent dans le lit du fleuve ou dans les milieux rivulaires (sternes, pics, roussettes, etc.).